

Le 8 décembre 2023

PAR COURRIEL

Karine Charest

Directrice – Affaires corporatives et
gouvernance
Édifice Jean-Lesage
21^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2023-0452

Bonjour,

La présente a pour objet le suivi de votre demande reçue le 14 novembre dernier et visant à obtenir :

« Document(s) portant sur les sources d'investissement d'Hydro-Québec (si possible, avec les montants de ces investissements (les pourcentages de ces investissements sur l'ensemble des investissements pourraient aussi convenir)

Si possible, cela serait les sources d'investissements :

- *Relatives à Gentilly;*
- *Relatives aux centrales hydroélectriques;*
- *Et les sources d'investissements d'Hydro-Québec en tant qu'entreprise. »*

(Transcription intégrale)

Après analyse, vous trouverez les renseignements faisant l'objet de votre demande aux pages 41 (Investissements au Québec en 2022) et 49 (Activités de financement et Sources de financement) du [Rapport annuel 2022 d'Hydro-Québec](#), disponible sur le site internet d'Hydro-Québec.

Vous pouvez également consulter [Le bulletin trimestriel – Troisième trimestre 2023](#), disponible sur le site internet d'Hydro-Québec, afin d'obtenir divers renseignements financiers, notamment les états financiers consolidés à la page 7.

Quant à votre demande concernant la centrale nucléaire Gentilly-2, Hydro-Québec n'y effectue actuellement aucun investissement.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veillez accepter nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,

Karine Charest

p. j.